



Conseil "Transports, télécommunications et énergie" **(questions relatives à l'énergie)**

8 juin, Luxembourg

La session du Conseil, présidée par M^{me} Dana Reizniece-Ozola, ministre lettone de l'économie, débutera à 10 heures. La Commission sera représentée par M. Šefčovič, vice-président, et par M. Arias Cañete, membre de la Commission.

Le Conseil procédera à un débat d'orientation sur la mise en œuvre de la **stratégie pour la sécurité énergétique**, et abordera en particulier la question de la sécurité d'approvisionnement.

Le Conseil devrait également adopter des conclusions sur la mise en œuvre de la stratégie pour l'**Union de l'énergie**, une attention particulière étant accordée aux consommateurs et aux investissements dans le secteur de l'énergie.

Les ministres seront informés par la Commission de l'état d'avancement des travaux concernant les **relations internationales dans le domaine de l'énergie**.

Au cours d'un déjeuner de travail, les ministres débattront des questions liées au **GNL**, en particulier l'utilisation optimale des infrastructures d'approvisionnement et de stockage afin d'assurer la diversité et la stabilité de l'approvisionnement en gaz de l'UE.

Conférence de presse: à l'issue de la session (vers 15 heures).

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://www.consilium.europa.eu/>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: www.eucouncil.tv

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Sécurité énergétique

Les ministres seront invités à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie européenne pour la sécurité énergétique (doc. [10409/14](#)) et à réfléchir aux prochaines étapes, en abordant en particulier la question de la sécurité d'approvisionnement.

L'UE importe 53 % de l'énergie qu'elle consomme, dont près de 90 % de pétrole brut, 66 % de gaz naturel, 42 % d'autres combustibles solides et 40 % de combustible nucléaire.

La stratégie pour la sécurité énergétique vise, à court terme, à renforcer la résilience de l'UE aux chocs et aux ruptures dans l'approvisionnement énergétique et, à long terme, à réduire la dépendance à l'égard de certains combustibles, fournisseurs et voies d'acheminement.

Elle propose des mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique, à accroître la production d'énergie dans l'UE, à diversifier les voies et les sources d'approvisionnement et à compléter le marché intérieur en mettant en place les infrastructures manquantes. Elle recommande par ailleurs de parler d'une seule voix sur la scène internationale en matière de politique énergétique et de consolider les mécanismes d'urgence et de solidarité.

Lors de la réunion du Conseil européen tenue les 19 et 20 mars 2015, les chefs d'État ou de gouvernement ont abordé ces questions (doc. EUCO [11/15](#)), insistant notamment sur la nécessité de renforcer le cadre législatif pour la sécurité de l'approvisionnement en électricité et en gaz; de faire en sorte que l'ensemble des accords liés à l'achat de gaz auprès de fournisseurs extérieurs soient pleinement conformes au droit de l'UE et aux règles en matière de sécurité des approvisionnements; et d'évaluer les possibilités de mécanismes volontaires d'agrégation de la demande.

Le débat s'articulera autour des questions suivantes, proposées par la présidence:

- Quelles mesures y a-t-il lieu d'améliorer considérablement au niveau de l'UE pour renforcer la sécurité des approvisionnements? Comment l'UE devrait-elle en particulier mettre en œuvre les conclusions du Conseil européen de mars afin de poursuivre les progrès et d'obtenir des résultats concrets?
- Comment garantir au mieux équilibre et synergies entre les divers outils susceptibles d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'UE?

Les résultats de ce débat contribueront aux travaux préparatoires que la Commission mène actuellement sur le réexamen prévu du règlement sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz ([règlement \(UE\) n° 994/2010](#), JO L 295 du 12.11.2010).

Union de l'énergie

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la mise en œuvre du cadre stratégique pour une [Union de l'énergie dotée d'une politique d'avenir en matière de climat](#), qui accordent une attention particulière aux consommateurs et à l'encouragement des investissements nécessaires dans le secteur énergétique ([9073/15](#)).

Les conclusions définissent des lignes directrices qui doivent permettre de réaliser l'un des principaux objectifs de la stratégie pour l'Union de l'énergie, à savoir offrir aux consommateurs (ménages et entreprises) une énergie sûre, durable compétitive et abordable.

La stratégie pour l'Union de l'énergie comporte cinq dimensions principales qui sont étroitement liées et se renforcent mutuellement:

- la sécurité énergétique, la solidarité et la confiance
- le marché intérieur de l'énergie
- la modération de la demande d'énergie grâce à l'efficacité énergétique
- la décarbonisation de l'économie
- la recherche, l'innovation et la compétitivité

La mise en œuvre de ces cinq dimensions, y compris le cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 qui a été arrêté, nécessitera la mise en place d'un système de gouvernance conformément aux conclusions du Conseil européen de mars. Dans ce contexte, M. Šefčovič, membre de la Commission, informera les ministres sur des questions relatives à la gouvernance, à laquelle la stratégie consacre un chapitre spécifique.

En particulier, dans ses conclusions, le Conseil:

- constate que l'une des dimensions essentielles de l'Union de l'énergie consiste à réduire la dépendance énergétique de l'UE et à accroître sa sécurité énergétique;
- souligne le rôle important de la coopération régionale dans la mise en œuvre de l'Union de l'énergie;
- estime qu'il est nécessaire de réaliser des investissements dans le domaine du climat et d'étudier différentes sources de financement dans le secteur de l'énergie;
- insiste sur l'importance que revêt l'efficacité énergétique pour réduire les coûts de l'énergie pour les consommateurs et contribuer à la sécurité énergétique;
- préconise des initiatives visant à stimuler le rôle prépondérant de l'UE en matière technologique et d'innovation dans le domaine de l'énergie et du climat, tout en encourageant la croissance et l'emploi.

(Voir aussi: Conclusions du Conseil sur les prix et les coûts de l'énergie, la protection des consommateurs vulnérables et la compétitivité (doc. [10225/14](#)).)

Divers

- **Relations internationales dans le domaine de l'énergie**

La Commission informera le Conseil de l'état d'avancement des travaux concernant les pourparlers trilatéraux entre l'Ukraine, la Russie et l'UE et la Communauté de l'énergie.

- **Forum européen sur l'énergie nucléaire (FEEN)**

La délégation tchèque informera le Conseil des résultats de la dixième réunion plénière du forum européen sur l'énergie nucléaire, qui a eu lieu à Prague les 26 et 27 mai 2015.

- **Programme de travail de la présidence luxembourgeoise**

La délégation du Luxembourg présentera son programme de travail pour les six prochains mois.
